

Les réductions tarifaires substantielles envisagées profiteront à nos industries forestières. Une entente sur l'harmonisation des tarifs douaniers à des taux moins élevés devrait ouvrir de nouveaux débouchés d'exportation à nos fabricants de produits chimiques et pharmaceutiques et l'abaissement des droits de douane sera à l'avantage de nos producteurs de nickel, de cuivre et de zinc.

Pour la première fois de son histoire, le GATT englobera le commerce des services, qui compte aujourd'hui pour les deux tiers de l'économie canadienne. Le nouvel accord visera des secteurs aussi importants que les télécommunications, le génie, la banque, les assurances et autres services financiers.

Nous disposerons d'une définition commune de la notion de subvention ainsi que de meilleures procédures pour le règlement des différends, ce qui apportera une plus grande prévisibilité au système international des échanges.

Tous ces termes techniques recouvrent une importante réalité : la promesse de nouveaux débouchés d'exportation pour les entreprises canadiennes et de nouveaux emplois pour les hommes et les femmes qu'elles embauchent.

C'est pour cette raison que le Canada, joignant l'acte à la parole, a ouvert la voie dans ces négociations en faisant une offre prospective sur l'accès aux marchés et en se joignant aux efforts créateurs visant à élargir le GATT aux nouveaux secteurs des services, de la propriété intellectuelle et de l'agriculture.

Ma présence à Genève cette semaine apporte la preuve de la détermination du Canada à ce chapitre. Depuis mon arrivée, dimanche, nous avons eu de bonnes et quelques moins bonnes nouvelles. Je suis cependant confiant que mes partenaires de la Quadrilatérale, sir Leon Brittan et l'ambassadeur [Mickey] Kantor, et nous tous parviendrons à surmonter les dernières difficultés. Le Canada appuie sans réserve l'initiative prise aujourd'hui par M. Peter Sutherland d'appeler la CE et les États-Unis à résoudre les quelques désaccords qui les séparent encore. Pour notre part, nous restons prêts à aider le Directeur général dans toute la mesure de nos moyens.